

Le Gouvernement du Canada et, je pense, l'ensemble du peuple canadien, sont soulevés d'indignation par les nombreux actes de piraterie aérienne qui viennent d'être commis simultanément et qui mettent en grand péril la vie de centaines de personnes innocentes et non engagées, en plus de créer sans nécessité de grandes souffrances et de grandes inquiétudes.

Les actes criminels de cette nature, qui constituent une atteinte à la sécurité de tous les voyages aériens, préoccupent grandement le Canada. Ils sont une atteinte directe à la sécurité des Canadiens, qui comptent parmi les plus grands voyageurs du monde.

Alors que le cessez-le-feu avait donné lieu à des espoirs prudents touchant la solution du conflit au Moyen-Orient, ces actes de piraterie ne peuvent qu'invenimer une situation déjà tendue et difficile.

Le Canada accorde la plus haute importance à la solution rapide des problèmes que posent la piraterie et le sabotage aériens. Nous sommes profondément engagés dans les initiatives qui se prennent à cet égard aux Nations-Unies et à l'OACI, où nous jouons un rôle des plus actifs. Un accord international efficace s'impose si l'on veut mettre fin à ces actes dangereux et lâches, tout comme s'impose une coopération internationale efficace qui aide les gouvernements nationaux concernés à s'occuper des actes criminels de cette nature.